La République du Centre - mardi 2 juin 2009

Loiret/Région

Des mesures de J.-P. Sueur contre la désertification médicale

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, est intervenu au Sénat lors du débat sur le projet de loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires au sujet de la désertification médicale. Évoquant les cantons d'Outarville, Châtillon-sur-Loire, Château-Renard, etc., où, *« si rien n'est fait il risque de n'y avoir que fort peu de médecins d'ici quelques années »*, M. Sueur a soutenu le « contrat santé solidarité » permettant l'organisation d'une solidarité entre les secteurs médicalement surdotés et les secteurs sous-dotés. Il a soutenu la mise en œuvre de contrats par lesquels l'État apportera un financement aux étudiants durant leurs études, les étudiants s'engageant en contrepartie à exercer durant plusieurs années dans les secteurs où une plus grande présence médicale est indispensable. Il a exposé qu'entre *« la coercition et le libéralisme exacerbé »*, il y avait *« une voie pour avancer : celle du contrat librement consenti »*. Pour accéder aux soins, quel que soit le lieu de résidence.

Phoca PDF